

# BRÈVES ÉCONOMIQUES

## Tunisie & Libye

Une publication du Service Economique Régional de Tunis  
Semaine du 26 mai 2025

### LE CHIFFRE A RETENIR

## 125 M USD

Montant du financement octroyé par la  
Banque Mondiale pour le renforcement du  
système de santé tunisien

## Tunisie

### La masse monétaire M3 progresse de 11,3% à fin mars 2025 (en g.a)

Selon les [dernières données](#) de la Banque Centrale de Tunisie (BCT), la masse monétaire au sens large (M3), qui mesure l'évolution de la liquidité disponible dans l'économie, s'est établie à 135 Mds TND à fin mars 2025, en hausse de 11,3% en glissement annuel (g.a.), soit une évolution comparable à celle qui avait été observée en 2024. La monnaie fiduciaire (billets et pièces en circulation) a progressé de 12,3% sur un an à 23 Mds TND, et la monnaie scripturale (essentiellement constituée des dépôts à vue) de 11,9% en g.a. à 35,3 Mds TND. La forte baisse de l'utilisation des chèques depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle législation sur les chèques n'est donc pas encore visible dans l'évolution de la composition de la masse monétaire.

La croissance de la masse monétaire est tirée par plusieurs canaux (contreparties de la masse monétaire). Les créances sur l'Etat (émissions de dette publique en monnaie

locale) en demeurent le principal moteur, atteignant 45 Mds TND à fin mars 2025 (+28% sur un an), tirée par les créances détenues par les banques dont la progression reste soutenue (+46,5% sur un an en mars). Les crédits bancaires à l'économie (116 Mds TND à fin mars 2025) continuent d'afficher une dynamique très modérée (+3,3% en g.a. en mars, après +2,9% en février) freinée par les taux d'intérêt élevés, l'atonie de la croissance économique et de l'investissement, et de mobilisation croissante du secteur bancaire au profit du financement de l'État.

### Le nombre de transactions par chèque a reculé de 62% sur un an à fin mars 2025

Selon les [données](#) de la BCT relatives aux moyens de paiement traités par compensation, le paiement par chèque a connu une forte contraction au 1<sup>er</sup> trimestre 2025, avec une baisse de 62% en g.a. (2 343 chèques à fin mars 2025, contre 6 141 un an plus tôt), alors que leur montant a diminué de

48% en g.a. (16 M TND, contre 31 M TND au T1 2024). Cette évolution coïncide avec l'entrée en vigueur, le 2 février dernier, de la réforme dite des chèques sans provision qui prévoit un encadrement plus strict de leur usage et pourrait avoir dissuadé leur recours au profit d'autres instruments de paiement. A titre d'exemple, le nombre de transactions réalisées par effets de commerce a doublé au 1<sup>er</sup> trimestre 2025, tandis que leur valeur a augmenté de 35%, tout comme les virements bancaires, en hausse de 12,5% en volume et de 37% en valeur.

## Proposition de loi sur l'encadrement des garanties bancaires

La commission des finances de l'Assemblée des Représentants du Peuple (ARP) a examiné, le jeudi 22 mai 2025, une [proposition](#) de loi visant à encadrer les garanties exigées par les banques tunisiennes lors de l'octroi de crédits. Déposée par un groupe de députés, cette initiative s'inscrit dans l'objectif de renforcer l'inclusion financière, en particulier des TPE et PME, et de corriger certaines pratiques jugées excessives en matière de couverture des risques bancaires.

La proposition de loi introduit notamment : (i) le plafonnement des garanties à 100% du montant de l'emprunt (hors intérêts et commissions), sauf exception dûment justifiée et documentée par la banque ; (ii) l'externalisation de l'évaluation des garanties à des experts assermentés auprès des tribunaux et dans des conditions définies par la Banque Centrale de Tunisie (BCT) ; et (iii) la possibilité pour l'emprunteur d'introduire un recours pénal pour les établissements bancaires qui ne respecteraient pas ledit plafond.

En cas d'adoption, cette proposition de loi, entrerait en vigueur six mois après sa publication au Journal Officiel (JORT), afin de laisser aux établissements un délai d'adaptation. Si cette réforme vise à faciliter l'accès au crédit, elle pourrait, en l'absence

d'un renforcement des dispositifs de gestion du risque, accroître les risques d'exposition des banques aux prêts non performants et les conduire à être plus sélectives à l'égard de leurs clients emprunteurs.

## Le taux de croissance démographique de la Tunisie s'établit à +0,9% en 2024

Selon les résultats du Recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) 2024, [publiés](#) par l'Institut national de la statistique (INS), la population tunisienne s'élève, au 6 novembre 2024, à 11,98 M d'habitants (+1 M d'habitants par rapport à 2014). La croissance démographique poursuit son ralentissement, avec un taux annuel de +0,9% en 2024, contre +1,04% dix ans plus tôt. Ce repli s'inscrit dans une transition démographique avancée, marquée par une baisse continue de la fécondité (1,8 enfant par femme selon l'UNDESA) et un vieillissement de la population (âge médian : 35,1 ans). À l'échelle régionale, la Tunisie se distingue par un rythme de croissance plus modéré et une population plus âgée que ses voisins d'Afrique du Nord (cf. tableau infra.). Par ailleurs, la densité de population est plus importante sur le littoral, notamment dans le grand Tunis et les gouvernorats de Monastir, de Nabeul et de Sousse, à l'inverse des gouvernorats de l'intérieur et du sud du pays. Cette concentration de plus en plus marquée de la population tunisienne dans les grandes villes côtières engendre pour ces dernières des défis importants en termes de logement, de transport, de pollution, d'accès aux services publics et de cohésion sociale.

Principaux indicateurs démographiques en 2024.

	Algérie	Egypte	Libye	Maroc	Tunisie*
<b>Population (en M d'habitants)</b>	46,8	116,5	7,4	38,1	12
<b>Croissance démographique (en %)</b>	1,4	1,6	1	0,9	0,9
<b>Taux de fécondité (enfants/femme)</b>	2,7	2,75	2,3	2,2	1,8
<b>Age médian</b>	28,4	24,3	27,5	29,5	35,1

\*Les données pour la Tunisie proviennent de l'INS à l'exception du taux de fécondité qui provient de la base de données de la Division de la population du Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies (UNDESA).

## La Banque mondiale accorde un financement de 125 M USD pour renforcer le système de santé public

Le mercredi 28 mai 2025, le conseil d'administration de la Banque mondiale a [approuvé](#) un nouveau financement en faveur de la Tunisie d'un montant total de 125 M USD, composé d'un prêt de 108 M USD et d'un don de 17,16 M USD (environ 373 M TND au total) afin de contribuer au renforcement du système de santé tunisien via l'amélioration de l'accès à des services de santé primaires et la modernisation de la gouvernance du secteur. A noter que ce projet comporte également une composante dédiée à la préparation du système de santé tunisien aux possibles futures pandémies via l'amélioration des systèmes de surveillance sanitaire et de la capacité des laboratoires tunisiens. Le don de 17 M USD sera accordé par le « Pandemic Fund », instrument lancé en 2023 suite à la crise du Covid-19 et destiné à fournir des subventions pluriannuelles pour améliorer l'état de préparation aux futures pandémies des pays à revenu faible et intermédiaire. Ce nouvel appui prolonge l'engagement de la Banque mondiale dans le secteur de la santé en Tunisie, qui s'était notamment traduit, durant la pandémie de COVID-19, par l'octroi de financements pour un montant total d'un peu plus de 120 M USD pour l'achat et le déploiement de vaccins.

## La STEG lance un plan de rééchelonnement des dettes des agriculteurs

La Société tunisienne de l'électricité et du gaz (STEG) a [lancé](#), à compter du 19 mai, un dispositif exceptionnel de rééchelonnement des dettes des agriculteurs abonnés au tarif d'irrigation (pompage, basse tension). Cette mesure permet de répartir le paiement des arriérés sur une période maximale de sept ans, sous réserve de dépôt d'un dossier écrit auprès de la STEG.

Ce plan vise à soutenir les quelque 75 000 agriculteurs concernés, dont la dette cumulée auprès de la STEG atteint 150 M TND. Il s'inscrit dans une stratégie plus large de la société en vue d'améliorer son taux de recouvrement. Une première phase, lancée en février, a déjà permis à plus de la moitié des 4,5 M abonnés particuliers, dont les impayés sont estimés à 700 M TND, de bénéficier d'un plan similaire.

**Tableau 1 – Principaux indicateurs structurels de la Tunisie.**

	2024	2025 (p)	2026 (p)
PIB nominal, en Mds USD	53	56,3	57,9
Croissance du PIB réel, en %	1,4	1,4	1,4
Taux d'investissement, en % du PIB	11,9	10,7	10,3
Taux d'épargne, en % du PIB	10,2	8	7,2
Taux d'inflation annuel moyen, en %	7	6,1	6,5
Solde budgétaire, en % du PIB	-5,9	-5,4	-5,2
Recettes publiques, en % du PIB	28,5	28,1	27,6
Dépenses publiques, en % du PIB	34,5	33,3	33
Dette publique, en % du PIB	83,1	82,9	84,2
Solde courant, en % du PIB	-1,7	-2,7	-3,1
Réserves en devises, en Mds USD	9,2	8,1	7,2
Notation souveraine Fitch/Moody's	CCC+/CAA2 stable	CCC+/CAA1 stable	-

Sources : World Economic Outlook April 2025 Database, FMI.

**Tableau 2 – Principaux indicateurs conjoncturels de la Tunisie.**

Indicateurs macroéconomiques	Période	Valeur	Var. par rapport à la période précédente
Croissance trimestrielle du PIB, en g.a. en %	T1 2025	+1,6%	-0,8 p.p.
Taux de chômage, en % de la pop. active	T1 2024	15,7%	-0,3 p.p.
Taux d'inflation mensuel, en %	Avr-2025	5,6%	-0,3 p.p.
Recettes touristiques cumulées, en Mds TND	Au 20/05/2025	2 322 M TND	+7,2% en g.a.
Revenus du travail cumulés, en Mds TND	Au 20/05/2025	3 029 M TND	+8,6% en g.a.
Indicateurs monétaires et financiers	Période	Valeur	Var. en g.a.
Taux d'intérêt directeur, en %	Depuis le 26/03/2025	7,5%	-0,5 p.p.
Réserves de change, en jours d'importations	Au 28/05/2025	97 jours	-7 jours
USD/TND	Au 27/05/2025	2,98	-4,5%
EUR/TND	Au 27/05/2025	3,36	-0,55%

Sources : INS, BCT.

# Libye

## Lancement du plan "Libya Vision 2030" à Londres

En déplacement à Londres, Mahmud Elforjani, directeur exécutif de l'Agence nationale libyenne de développement (NDA), a procédé au lancement officiellement de la stratégie « Libya Vision 2030 », qui vise notamment à développer l'énergie solaire, réduire la dépendance au pétrole ou encore promouvoir des solutions innovantes en matière d'assainissement. A titre d'exemple, les projets prioritaires incluent : (i) la réalisation de 1 000 km de routes stratégiques d'ici 2030 ; (ii) la modernisation de l'aéroport de Benghazi (livraison prévue en 2026) ; (iii) la réhabilitation des réseaux d'eau ; et (iv) la création de zones économiques spéciales à Syrte et Tobrouk. A l'issue de la visite, trois protocoles d'accord ont été signés avec des entreprises britanniques pour des projets d'infrastructures alors que M. Elforjani a encouragé ces dernières à s'engager dans des projets de développement en Libye.

**Tableau 3 – Principaux indicateurs structurels de la Libye.**

	2024	2025 (p)	2026 (p)
PIB nominal, en Mds USD	42,1	47,5	48,7
Croissance du PIB réel, en %	-0,6	+17,3	+4,3
Production pétrolière, en M b/j	1,1	1,4	1,5
Taux d'inflation annuel moyen, en %	+2,1	+2,3	+2,3
Solde budgétaire, en % du PIB	+0,2	+0,2	+0,2
Solde courant, en % du PIB	6,9	10,4	8,7
Réserves en devises, en Mds USD	82,9	83	83,1

Sources : World Economic Outlook April 2025 Database, FMI.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

[www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international](http://www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international)

Responsable de la publication : Service économique régional de Tunis

Rédaction : SER de Tunis

Abonnez-vous : [S'inscrire](#)

Clause de non-responsabilité – La Direction générale du Trésor s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, elle ne peut en aucun cas être tenue responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.